

Français

Numéro d'inventaire : 2020.22.670

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1918 (vers)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois. Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,2 cm ; largeur : 19,6 cm

Notes : Sujet "Réponse de François Ier à Marot (épître au roi pour avoir été dérobé)", note, appréciation du correcteur.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Dissertations littéraires, résumés, analyses, commentaires composés

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 2 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

†
J. M. J.

Fouencois

H. H. L.

Albert Lacroix

Boyer *mont*
5/2

Réponse de François 1^{er} à Marot (épître au
roy pour avoir été dérobé) -

Mon cher ami,

Je viens de recevoir ^{vostra} missive, et je m'empresse
d'y répondre. ^{vous} Ce dire combien j'ai été ému de
la votre détresse serait presque impossible. Mais
la manière dont vous m'avez conté le vol était
amusante. Vous y avez fait entrer certes toute
la verve si laborieuse que le sire des Maces nous
avait léguée, et que vous avez bien augmentée
à la Basoche et aux Enfants sans Souci. Vous
l'avez dépensée pour moi et c'est je me montrerais
bien ingrat de ne pas vous secourir. Il est-il
nécessaire de vous rappeler que je vous dois?
Un rimier infatigable, un poète qui travaille
jour et nuit pour ma cour, qui la divertit
et l'amuse. Vous avez été pour moi un agréable
compagnon pendant notre captivité après
Louviers. Mais mon pauvre ami, ils vous
ont relâché bien avant moi, et que n'ai-je
pas enduré ensuite: la tristesse, l'ennui,
la nostalgie, l'inquiétude de savoir ce
qui se passait dans le royaume; les méchan-
cetés des geôliers. Ah! que n'étiez vous là!
Si une pièce exilée eût bien fait mon affaire
m'eût guéri, au lieu de me laisser ni à l'affaiblir
de plus en plus. Ne

Ne vous étonnez donc pas si je ne me
lasse pas de vous combler de dons:

